

Association Culture & Patrimoine de Thorame-Basse
Compte-rendu de la réunion du Conseil d'administration
du 22 septembre 2017

Présents : André Bresson, René Caverni, Philippe Chailan, Jakline Eid, Yvette Miguel, Annie Pujol, Alain Roux, Martine Simon.

Invités : Michel Mané, Sylvain Miguel, Francis Ventre

■ **Sont élus à l'unanimité membres du Bureau :**

Président : André Bresson
Vice-Président : Alain Roux
Trésorier : René Caverni
Secrétaire : Martine Simon

■ **Démarches administratives à entreprendre :**

- Déposer les nouveaux statuts en préfecture, avec les PV des AGE et AGO, et la composition des nouveaux Conseil d'administration et Bureau ;
- Changer la titulature du compte (Crédit agricole à Saint-André-les-Alpes) ;
- Rencontre du Bureau, avec les membres du CA qui le souhaitent, avec le maire, qui choisira qui il souhaite être présents parmi ses adjoints et conseillers, pour définir les termes du travail à mener ensemble.

■ **Organisation de la conférence de Mathias Dupuis, 11 novembre, 17h à l'église de Thorame-Basse :** *Les hautes vallées des Alpes provençales entre Antiquité et Moyen Age : l'apport de la recherche archéologique.*

L'invitation sera conjointe entre l'association Culture & Patrimoine de Thorame-Basse et l'association du Patrimoine culturel de Thorame-Haute.

Cette dernière propose de prêter un écran et d'abonder avec les réserves de son association l'apéritif qui aura lieu à la mairie. Yvette Miguel supervisera l'organisation de cet apéritif.

Concernant la communication, Paul Giraud a proposé de faire l'affiche et d'utiliser ses canaux d'information. Michel Mané propose à Jakline Eid de se charger de l'affiche et de préparer un carton d'invitation. Il faudra faire une liste des destinataires à se répartir entre mairie et associations.

Martine Simon et Jakline Eid s'occuperont du listing de communication.

La mairie s'occupe de préparer l'église (chauffage, éclairage...).

■ **Programme prévisionnel d'activité 2017-2018**

Archéologie

Sont prioritaires la tour de Piégut et le plan Saint-Pierre au Moustier.

Commémoration du centenaire 14-18

André Bresson souhaite clore l'année sur 14-18. Plusieurs propositions sont énoncées : reprendre contact avec le professeur de Montpellier sollicité en 2014, faire venir un conteur qui met en récit des témoignages de la Grande Guerre, Christian Benedetto pour une conférence sur le XVe Corps, Jean-Christophe Labadie, directeur des Archives départementales, qui avait salué le travail réalisé sur 14-18. La décision sera prise en novembre.

Canal de La Bâtie – Gestion de l'eau dans la commune

A l'initiative de Francis Ventre, une étude est entamée sur le tracé de ce canal (André Bresson, René Caverni, Jakline Eid), et plus généralement sur la gestion de l'eau dans la commune.

Deux actions pourraient être menées l'été prochain, en mobilisant quelques personnes pour une journée :

- Dégager les vannes qui existent sur le canal de La Bâtie (2 à 3 personnes),
- Dégager le canal du Moustier (arrivée d'eau à l'oratoire).

Il s'agira de vérifier auparavant la propriété des sites traversés.

Alain Roux consultera Mme Morel aux AD 04 le 11 octobre sur les archives relatives à cet ouvrage. Il s'agira de consulter le grand livre des ASA sur toutes les communes.

Jakline Eid montre l'avant-projet d'une plaquette qu'elle a réalisée sur le thème de la gestion de l'eau, prenant appui sur la visite du parcours du canal de La Bâtie. Il s'agirait de lancer des études thématiques (eau, électricité, draperies, agro-pastoralisme, oratoires...), dont la visibilité serait assurée par une collection de publications, par des conférences, des projections de films, des visites sur site. Une restitution annuelle thématique procurerait une fiabilité certaine et susciterait l'intérêt du public et de partenaires financiers pour l'association Culture & Patrimoine.

Michel Mané rappelle l'importance de dater les 7 fontaines qui coulent en continu : si la preuve est faite qu'elles préexistent à 1950, leur débit n'est pas facturé par le Rôle de l'eau.

Inventaire du patrimoine

Proposé et diffusé par Jakline Eid, il s'agit d'y retravailler et le compléter. C'est l'affaire de tous.

■ Divers

Cotisation d'adhésion

Fixée à 10 €, elle est établie pour la période du 1^{er} juillet au 30 juin de l'année suivante.

Jakline Eid s'occupe de concevoir le bulletin et la carte d'adhésion.

Communication

André Bresson demande à ce que l'on réfléchisse au logo de l'association.

Il faudra obtenir l'accord formel du maire pour avoir un onglet sur le site de la mairie.

Fonctionnement

Les comptes rendus des réunions de CA sont envoyés à chacun par internet, l'information est disponible et transparente pour tous, donc chacun se doit d'avoir ses propres documents avec lui. De même, il est rappelé que, depuis 2013, toutes les réunions du Conseil d'administration et du comité de pilotage 14-18 ont été consignées dans des comptes rendus envoyés à tous les membres.

Nomination

Marcel Boyer est nommé membre honoraire de l'association à l'unanimité.

Prochaine réunion : **samedi 11 novembre 2017 à 15h en mairie**